

François-Henri Briard, chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur

« La réalité ce n'est pas la forme extérieure des choses, la réalité c'est l'essence des choses »
(Brancusi)

DISTINCTION

Le 24 avril dernier, dans les salons de l'Hôtel de Lassay, en présence de sa famille, de ses confrères, de ses amis et d'une foule de hautes personnalités, François-Henri Briard a reçu de Francis Delon, secrétaire général de la Défense nationale, ses insignes de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

On connaissait l'avocat réputé au Conseil d'État et à la Cour de cassation : François-Henri Briard, pour qui les arcanes du contentieux administratif et fiscal n'ont aucun secret, a su avec son confrère Vincent Delaporte (lui-même spécialiste reconnu en droit international privé, en arbitrage, en droit de la faillite ou encore en droit des transports) auquel il est associé depuis 1988 – et avec le renfort depuis 2004 de leur nouvelle associée Emmanuelle Trichet – faire remarquablement progresser l'un des cabinets d'avocat aux Conseils les plus cotés de la place, souvent en charge, comme l'a rappelé Francis Delon, d'affaires importantes, non seulement pour leur impact économique et financier, mais aussi pour leur retentissement juridique. À leur contact, leurs collaborateurs sont incontestablement à la meilleure des écoles, comme eux-mêmes l'étaient aux côtés de leur mentor Jean Labbé.

L'intervention de Francis Delon que nous reproduisons ci-après nous aura toutefois permis de mieux connaître d'autres facettes de ce personnage hors du commun, dont la puissance de travail et l'ouverture d'esprit lui permettent d'assumer, tout en menant de front la charge d'un cabinet particulièrement lourd (outre des attributions au sein du Conseil de l'Ordre, de 2003 à 2005) de nombreuses autres activités : ce sont celles-ci qu'a ensuite évoquées François-Henri Briard dans l'allocution que nous reproduisons également, à savoir, outre sa profession, les États-Unis (il est membre depuis 1993 de l'American Bar Association et depuis 1998 de la société historique de la Cour suprême des États-Unis, et préside l'Institut Vergennes, association franco-américaine de coopération juridique) et l'armée (il est depuis septembre 2005 auditeur de la 58^{ème} session nationale de l'Institut des hautes études de la Défense nationale). On ajoutera l'amour des arts, passion qui l'a conduit à devenir administrateur de l'Université Sarah Lawrence de New York, l'une des plus illustres aux États-Unis pour les arts libéraux.



Autant d'activités qui « suffiraient à remplir d'autres vies richement dotées » comme l'a justement souligné Francis Delon.

Nous adressons à François-Henri Briard nos très vives et amicales félicitations.

E.B.

Discours de Francis Delon

Secrétaire général de la Défense nationale

Vous m'avez fait un grand plaisir, François-Henri, en me demandant de vous remettre les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. Cette occasion exceptionnelle rassemble à votre initiative, dans les salons de l'Hôtel de Lassay, votre

famille, vos confrères et vos amis. Je vois dans la salle beaucoup de visages familiers. Je vois de hautes personnalités qui honorent de leur présence cette cérémonie.

Tous ont eu à cœur de partager ce moment solennel et amical.

Je suis heureux d'avoir le privilège de vous exprimer au nom de cette audience, nombreuse et de grande qualité, l'estime, le respect et l'amitié qui nous rassemble tous autour de vous ce soir.

Avant de vous remettre les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, je vais bien sûr sacrifier à la tradition en rappelant les principales étapes cette vie professionnelle et associative si riche et brillante qui vous valent d'être distingué par la République.

Vous êtes né le 10 septembre 1957 à Saint-Mandé dans le Val-de-Marne. Votre père, officier, avait combattu en Indochine. Il s'apprêtait à partir pour l'Algérie.

Et c'est là que vous avez vécu vos premières années, jusqu'en 1962, sur cette terre dont la mémoire vous reste, lumineuse et colorée. Vous passiez alors vos vacances en Corrèze. Vous y avez trouvé une autre lumière d'été, moins intense, plus en nuances mais tout aussi attachante. Vous étiez dès l'enfance entre deux mondes.

Au retour en métropole, vous suivez les affectations de votre père, en Anjou, en Provence, puis en Île-de-France. La Provence va particulièrement vous marquer. Votre père s'occupe de la mise en place des missiles du plateau d'Albion. Cette affectation vous donne le privilège de vivre dans le Luberon. Cette région va devenir au fil de votre vie un centre - votre centre du monde, dites-vous. Après celle de l'Algérie et de la Corrèze, une autre lumière vous a conquis.

L'école de la République connaît de vous un élève studieux, brillant, cela va sans dire, toujours en

avance, mais aussi, de ce fait, toujours plus jeune que les autres. Le « premier de classe » est un garçon un peu timide et réservé mais ouvert, curieux, qui apprend, à travers le scoutisme et les « petits boulots » auxquels il s'astreint très jeune, par soif d'indépendance, le sens de l'effort, du don de soi, de la rigueur et du travail bien fait. Rien qui ne soit en harmonie avec l'éducation stricte, sobre et très équilibrée que vous avez reçue.

Vous allez faire votre droit, après un baccalauréat obtenu à seize ans. Vous n'avez que vingt ans quand vous décrochez votre diplôme d'avocat. Vous obtenez ensuite un diplôme d'études approfondies de droit privé de la Faculté de Sceaux et vous entrez à l'Institut d'études politiques de Paris. Ces deux années passées rue Saint-Guillaume vont être un nouveau jalon de votre vie. Vous y rencontrez des personnalités qui vont vous marquer et vous y découvrez la politique économique, les relations internationales et le contentieux administratif qui va devenir plus tard le centre de votre vie professionnelle.

Votre service militaire vous offre d'abord de nouveaux horizons. Vous voici coopérant à Kuala Lumpur, à l'École nationale d'administration de Malaisie. Vous découvrez l'Asie du Sud-Est. Cette expérience va nourrir votre goût du voyage et votre curiosité du monde, toujours en éveil.

Au retour d'Asie commence la vie professionnelle. Vous faites le choix d'exercer une profession indépendante. Vous êtes d'abord chargé de cours de droit public à l'Université de Paris XI et vous commencez à travailler au cabinet de Jean Labbé que vous avez connu quand vous étiez à Sciences-po. C'est un cabinet d'avocat illustre dirigé par une personnalité d'exception qui va vous marquer. Vous vous lancez à corps perdu dans le contentieux administratif, rédigeant ces centaines de mémoires, et vous suivez en parallèle la scolarité organisée par l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Naturellement, vous obtenez votre examen et vous devenez, début 1988, c'est-à-dire très jeune, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation en vous associant à Vincent Delaporte. Vous êtes l'homme du contentieux administratif et fiscal. Le cabinet auquel vous appartenez est l'un des plus cotés. Il est souvent chargé de traiter d'affaires importantes, non seulement pour leur impact économique et financier, mais aussi pour leur retentissement juridique. Vous travaillez à ce titre avec de grandes sociétés et de grandes administrations dans des secteurs d'activité variés. Vous occupez une fonction qui vous permet d'apporter votre pierre à la formation et à l'évolution de la jurisprudence. Vous êtes devenu ce qu'il est convenu d'appeler un avocat brillant et recherché.

C'est au Conseil d'État que, plus tard, nous allons nous rencontrer. Je vais d'abord lire vos mémoires à défaut de vous écouter. Car il faut rappeler que devant le Conseil d'État la procédure est d'abord écrite. Il n'est pas interdit de plaider mais ce n'est



Francis Delon

Discours de François-Henri Briard

Monsieur le Secrétaire général de la Défense nationale,

Mes chers amis,

Vous savez qu'il existe une tradition dans notre profession qui veut que les avocats s'abstiennent en général de répondre aux discours qui leur sont consacrés... Je n'ai jamais bien compris le fondement de cet usage, sinon peut-être que les avocats parlent trop... Mais les avocats au Conseil d'État sont des hommes et des femmes de l'écrit et parlent moins que les autres... Il faut donc leur laisser cette opportunité de temps en temps. Vous allez ainsi devoir m'accorder une dérogation, pour quelques minutes car je serai bref : le Président Francis Delon, que je remercie très chaleureusement de sa présence et de ses propos, le Président Delon, qui pour beaucoup d'entre nous, reste d'abord un juge administratif, sait que les plaidoiries les meilleures sont souvent les plus brèves, mais j'ai tout de même deux choses à vous dire : vous remercier d'être ici ce soir et rendre compte de tout ce que j'ai reçu.

Permettez-moi d'exprimer ma gratitude au Président Jean-Louis Debré qui nous accueille ce soir dans l'Hôtel du tumultueux Marquis de Lassay, devenu l'un des plus beaux (et désormais paisible) palais de la République, remercier aussi notre cher ami Édouard Courtial, député de la 7^e circonscription de l'Oise, élu benjamin de l'Assemblée nationale en juin 2002 : c'est aussi grâce à Édouard que nous sommes ici.

Il m'est impossible de saluer chacun et chacune d'entre vous et de les remercier de leur présence ; j'exprime toute ma reconnaissance aux personnalités civiles et militaires qui se sont déplacées ce soir, à mes associés et tout notre cabinet réuni, à mes confrères du barreau et de l'Ordre des avocats aux Conseils, à mes camarades de l'IHEDN, à ma famille, à mes parents, à tous mes amis, dont certains sont de fidèles amis de trente ans, à ceux qui sont venus de loin, des États-Unis et du Liban en particulier.

Vous connaissez peut-être cette réflexion de Constantin Brancusi qui fulminait quand il entendait dire qu'il était un sculpteur abstrait. Brancusi répondait : « *Ils n'ont rien compris, ils n'ont pas compris que la réalité ce n'est pas la forme extérieure des choses, la réalité c'est l'essence des choses* ».

Eh bien c'est cette essence des choses, souvent différente de la réalité externe, cette réalité invisible qui m'a comblé, et dont je voudrais rendre compte aujourd'hui. Elle est en quelque sorte le revers de la réalité perceptible ; je dois vous en dire quel-



ques mots en manifestation de ma gratitude vis-à-vis de l'existence, et donc de vous tous : ma profession, les États-Unis et l'armée.

I – Ma profession tout d'abord : vous y voyez sans doute le cadre discret et feutré d'une illustre compagnie, la technique, le travail, peut-être la tradition et la stabilité. Bien sûr, nous goûtons le bonheur de ce métier chaque jour. Mais derrière, il y a autre chose.

J'y ai d'abord trouvé l'imagination créatrice, dans cette inlassable quête des moyens, des idées et des solutions, j'y ai rencontré la confirmation de ce que disait Giraudoux : « *Le droit est la plus puissante des écoles de l'imagination* » (il ajoutait aussi avec une certaine malice : « *Jamais poète n'a interprété la nature aussi librement qu'un juriste la réalité* »...). Nos juges (ils sont nombreux ce soir, en particulier nos amis du Conseil d'État, à qui je dois tant...), nos juges décident, nous devons imaginer, remettre en cause, proposer, concevoir... Et l'imagination maintient en éveil, c'est un don quotidien. Elle s'épanouit dans le travail intellectuel, qui est sans doute l'une des rares joies pures de la vie.

J'ai trouvé aussi l'incertitude et parfois une forme d'inquiétude que mes confrères présents ce soir connaissent bien, incertitude dans la vie de nos cabinets, incertitude dans le cours des affaires, surtout incertitude de l'issue après le combat, parfois acharné, incertitude de la vérité judiciaire, tension, inquiétude souvent si forte jusqu'au moment du

pas l'usage et les avocats au Conseil d'État le savent, bien sûr, même s'il ne leur est pas toujours aisé d'en convaincre leurs clients. L'expression orale à la barre se résume en général à un sobre renvoi à l'instruction écrite. Dans mes fonctions judiciaires au Conseil d'État, je vous ai donc peu entendu mais je vous ai beaucoup lu.

Je sais néanmoins que vous tentez de compenser la frustration permanente qu'impose à votre goût de la plaidoirie la tradition du Conseil d'État par des plaidoiries fréquentes devant les tribunaux administratifs et les cours administratives d'appel. Devant ces juridictions, vous pouvez déployer vos talents d'éloquence.

En qualité de conseil du mouvement mutualiste, engagé quotidiennement dans la réflexion juridique de la Fédération nationale de la mutualité française, vous êtes, depuis une vingtaine d'années, associé aux principales évolutions du droit mutualiste contemporain. À ce titre, vous avez participé à la reconnaissance des œuvres sociales, à la généralisation du tiers payant, au développement de la prévoyance, à la transposition des directives européennes. Ce pan de votre activité professionnelle vous tiens, je le sais, très à cœur.

De 2003 à 2005, vous vous impliquez totalement dans la vie de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation, en qualité de membre du Conseil de l'Ordre. Durant la même période, vos talents pédagogiques vous valent d'être nommé chargé de travaux dirigés en droit administratif au sein de l'Institut de formation des avocats aux Conseils.

Tout en menant de front la charge d'un cabinet particulièrement lourd et vos attributions au sein du Conseil de l'Ordre, votre exceptionnelle puissance de travail vous permet d'assumer de nombreuses autres activités.

Vous êtes ainsi depuis septembre dernier auditeur de la cinquante-huitième session nationale de l'Institut des hautes études de défense nationale. Il faut sans doute voir dans cette expérience autant l'hommage à la carrière militaire de votre père que le l'expression d'une curiosité intellectuelle en constant éveil.

Vous présidez l'Institut Vergennes, association franco-américaine de coopération juridique, que vous avez fondée en 1993 avec notamment Antonin Scalia, membre de la Cour suprême des États-Unis.

Vous êtes membre, depuis 1993, de l'association du Barreau américain et, depuis 1998, de la société historique de la Cour suprême des États-Unis.

Vous êtes l'auteur de nombreuses publications dans les revues juridiques les plus prestigieuses et d'interventions remarquées lors de colloques en France ou à l'étranger.

Toutes ces activités que je viens de mentionner, de manière non exhaustive, suffiraient à remplir plusieurs vies richement dotées.

Mais votre vie, François-Henri Briard, n'est pas que professionnelle.

Vous êtes cuisinier. Vous amis le savent bien. Vous aimez les recevoir en étant souvent aux fourneaux. Inutile de préciser que, là comme ailleurs, vos références sont celles de l'excellence.

Vous chantez. Est-ce un complément ou un entraînement aux inflexions de la voix (baryton basse !) dans le cours de la plaidoirie ?

Plus généralement, vous vous intéressez aux arts et vous conjuguez cela à l'intérêt que vous éprouvez pour les États-Unis. Vous êtes ainsi administrateur de l'Université Sarah Lawrence de New York, l'une des plus cotées pour les arts libéraux.

J'ai gardé pour la fin ce qui est la principale richesse, au yeux de notre récipiendaire : sa famille, ses six enfants qui sont sa joie et sa priorité, le moteur de son énergie, de son enthousiasme et le sens de son existence. Vous êtes fier de votre famille et elle vous le rend bien.

Nous partageons ce soir avec elle leur émotion et leur fierté.

Homme de qualité et humaniste distingué, vous méritez tout particulièrement de voir vos brillants états de services récompensés.

Ce soir, François-Henri, la tradition qui s'attache à ce type de cérémonie va vous donner la possibilité de vous exprimer après un conseiller d'État. Vous n'allez pas défendre un dossier contentieux. Vous n'allez pas proposer une évolution de la jurisprudence. Vous allez parler de vous. Vous allez nous dire ce que représente pour vous la distinction que je vais vous remettre. Vous le ferez avec éloquence, naturellement (...).



regard qui se portera sur l'arrêt. L'inquiétude, c'est le doute, le doute c'est la vraie vie.

Enfin, l'essence de ce métier de la défense, je l'ai rencontrée dans la diversité, cet extraordinaire caléidoscope de la vie et du monde, cette rosace de l'humanité dont parle Hyppolite Taine, diversité prodigieuse qui m'émerveille, diversité des situations, des dossiers, des êtres humains, diversité réelle par l'écriture, la réflexion, les rendez-vous, les visites, les rencontres, les voyages incessants qui ont marqué ma vie professionnelle depuis vingt ans : la face des délibérés nous est cachée, la décision ne nous appartient pas, mais nous, avocats, avons la face vivante et brute, la face parfois informe des affaires contentieuses. C'est une tension difficile mais aussi une grande richesse.

II – Les États-Unis : là aussi, vous voyez peut-être dans ce tropisme américain dont vient de parler Francis Delon une sorte de fascination vis-à-vis de la puissance impériale contemporaine, une fuite vers les grands espaces, la recherche de cette alternative que les États-Unis ont toujours été pour beaucoup d'Européens depuis le début du XVI^e siècle... Mais je dois dire qu'au cours de ces très nombreux voyages, j'ai découvert autre chose que l'individualisme, le business et le Coca-Cola... J'ai reçu comme un cadeau l'optimisme quotidien des nos amis américains, leur civisme, leur vitalité, le fonctionnement de l'intégration, ainsi que cette prodigieuse histoire franco-américaine si forte et si passionnée, une histoire qui n'est pas faite de sentimentalisme... Il suffit pour s'en convaincre d'aller au cimetière de Coleville ou, ce qui est moins connu, sur les tombes françaises de la Guerre d'Indépendance. Et puis, j'ai trouvé la France partout aux États-Unis, en Louisiane (quel bonheur Monsieur l'Ambassadeur, de voir avec notre ami Pierre Masquart les drapeaux français et américain dans le ciel de la Nouvelle-Orléans lorsque nous avons célébré le *Louisiana Purchase* le 20 décembre 2003), en poussant la porte des musées et des salles de concert, à l'Université de Columbia (qui vient de consacrer un remarquable ouvrage à la pensée française du XX^e siècle) dans mon université à New York (*Sarah Lawrence* est la seule université américaine dirigée par une française), à la Cour suprême où Tocqueville et Montesquieu sont bien présents dans les *Chambers* de mes amis juges... J'ai trouvé la France chez mes amis d'Outre-Atlantique : mon cher ami Bill Curtin et tant d'autres sont là pour en témoigner. La France est partout aux États-Unis, dans la culture, dans la technologie, dans le commerce, dans la mode, dans la gastronomie.... J'aime y parler de notre pays, de son histoire, de sa culture, de sa créativité. Et pour être bien aux États-Unis, il n'est pas nécessaire d'être américain, ou même de jouer à l'américain. Les Français doivent être eux-mêmes, comme les Américains de Paris (certains sont avec nous ce soir) n'ont pas besoin d'être français pour être aimés ici... N'écoutez pas ceux qui vous parlent d'antagonis-

mes. Nous sommes différents et c'est bien ainsi, comme les membres d'une même famille sont différents, pas toujours d'accord, mais membres de la même famille ! Et l'essence de nos liens, ce n'est pas la supériorité de l'un sur l'autre, c'est l'héritage que nous partageons, c'est l'influence réciproque que nos deux pays exercent l'un sur l'autre depuis deux siècles.

III – Dernière dimension et pas la moindre pour moi cette année, l'armée française. Là encore, il y a des réalités tangibles que nous avons pu mesurer avec mes camarades de l'IHEDN pendant ces mois que nous avons partagés, l'appareil militaire français sur le territoire et à l'extérieur, les concepts stratégiques français, la mutation en quinze ans de cette armée d'une qualité exceptionnelle, désormais pleinement professionnelle... Nous pourrions vous parler longtemps de cette année formidable.

Mais au-delà de ces aspects, je voudrais dire que j'ai là aussi découvert avec l'IHEDN une réalité silencieuse et cachée, qui m'a d'une certaine façon replongé dans mon enfance.

Cette réalité – je voudrais le dire ce soir au Secrétaire général de la Défense nationale, à nos camarades militaires ainsi qu'à l'Amiral Dupont et au Général Thorette, chef d'état-major de l'Armée de terre, à mon père aussi – cette réalité invisible c'est celle de ces hommes et de ces femmes qui sont donnés à la nation, qui gardent avec soin et beaucoup de discrétion ce qui est le cœur de notre pays, l'amour de la patrie, la fraternité et un véritable sens de l'autre, cette altérité dont parle Paul Ricœur et qui fait tant de bien dans le monde bruyant et narcissique qui est le nôtre. Et si la connaissance de la vie civile est fructueuse, sans doute indispensable pour nos camarades des trois armes, pour nous civils, pour nous avocats, qui passons notre temps dans ce que le Chancelier d'Aguesseau appelait le tumulte des passions humaines, dans les méandres incertains et les entrelacs, le monde militaire est un formidable resourcement, un peu comme une retraite, avec des êtres hors du commun, intelligents, mesurés, joyeux, curieux de tout, ouverts sur ce monde souffrant et dangereux, ce monde dans lequel ils assurent notre sécurité.

Voici ce que j'ai reçu.

Je désirais vous en remercier tous chaleureusement.

Qu'il me soit permis de vous dire, pour terminer, qu'il y a aussi une réalité qui nous rassemble ce soir au-delà de ces lambris, de ces mots et de cet insigne, au-delà de cette amitié manifestée par Francis Delon et par vous tous : cette réalité, c'est l'honneur en effet, cette poésie du devoir dont parlait Alfred de Vigny, et c'est un honneur que nous partageons tous, un honneur qui, tout simplement, est celui d'aimer la France.

Merci.